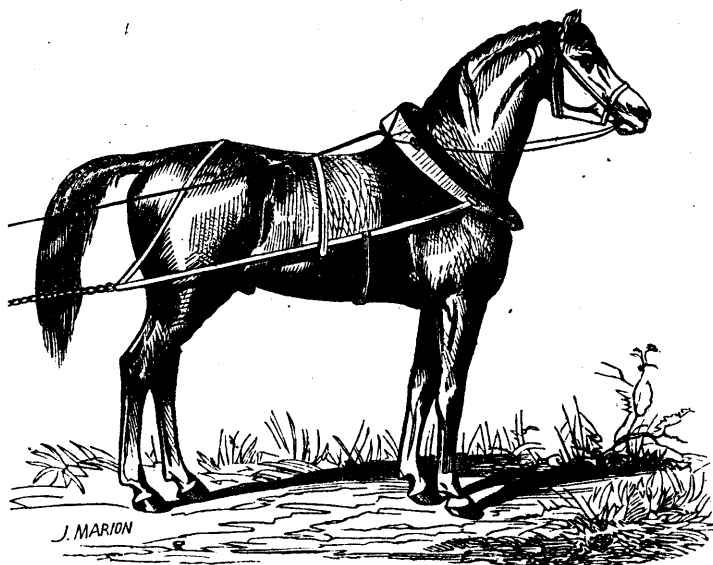


toujours d'une certaine liberté, et il est souvent impossible de réprimer des mouvements désordonnés, des pointes, des écarts, des sauts dangereux pour un cavalier qui ne serait pas bien solide, et qui prouvent au cheval qu'il n'est pas entièrement subjugué. Le jeune cheval au harnais, à côté d'un vieux cheval bien calme, à côté de sa mère, si on le peut, est pris comme un chien d'arrêt avec le collier de force. Il est attaché par la bride à son voisin, et il faut qu'il le suive; il ne peut ni reculer ni se jeter de côté; s'il veut s'élancer en avant, il est retenu par la bride et par les traits; s'il a mérité une correction, le fouet est constamment derrière lui, et il ne peut s'y soustraire; enfin, il acquiert bientôt la conviction qu'il a un maître et qu'il faut qu'il se soumette.

Si, avec cela, est-il traité avec douceur, si on ne le frappe pas mal à propos, si on n'exige de lui aucun effort au-dessus de ses forces, encouragé par l'exemple des autres chevaux avec lesquels il vit depuis qu'il est au monde, il ne cherchera pas à se défendre, il s'habituerait à marcher sagement, à travailler et surtout à obéir. Excepté ceux qui ont été élevés dans les pâturages, d'où ils ne sortent que pour être vendus, tous les chevaux achetés chez les cultivateurs ont travaillé. Les chevaux irlandais, excellents chevaux de chasse, ont tous été attelés très-jeunes et pas ménagés. Une dernière considération, c'est que si on veut un jour atteler un cheval de selle qui n'a pas travaillé étant poulain, on aura infiniment de peine à le dresser, et souvent on n'y parviendra pas.

Dans tous les pays où l'on veut élever de jeunes chevaux en les faisant travailler, on devrait proscrire la charrette à deux roues. Le jeune cheval ne peut être mis au brancard ni au cordeau; il ne doit pas non plus être attelé en cheville, entre le timonier et le cheval de cordeau, parce que là même on ne peut pas l'empêcher de s'abandonner à son ardeur et d'abuser de ses forces; il faut l'atteler à côté d'un cheval fait. A un chariot à quatre roues, les chevaux sont attelés deux à deux et tirent sur une volée. On évite de mettre au timon le jeune cheval qu'on veut ménager.

Les travaux qui conviennent le mieux aux jeunes chevaux, sont ceux de la charrue et de la herse. Ils y apprennent à marcher, ils y deviennent dociles, raisonnables; on n'a pas à craindre d'efforts, on ne les fatigue qu'autant qu'on veut, en n'exigeant d'eux qu'une durée de travail proportionnée à leurs forces, ou en attelant un cheval de plus qu'il ne serait nécessaire. Le travail de la herse est très-fatigant; et lors même que le tirage y est peu considérable, ce serait trop exiger d'un poulain que de le faire pendant dix heures à un pas allongé, dans une terre le plus souvent en-



Harnais en usage dans la Bavière Rhénane.

fonce jusqu'au boulets, ou dans une terre dure et hérissée de grosses motes qui roulent sous ses pieds.

Quand on attelle un poulain à la charrue ou à la herse, ou à un chariot en quatrième, en devant, hors main, on ne doit pas se servir de la volée ordinaire, mais d'une autre, avec laquelle chaque cheval tire sur un point fixe.

Trop souvent on exige d'un poulain de trois ans le travail d'un cheval fait, on abuse de sa bonne volonté et de son ardeur; de là tant de chevaux tarés et ruinés avant d'être formés. Avec les précautions que j'indique, le travail ne peut qu'être salutaire aux jeunes chevaux; et si, dès l'âge de deux ans et demi, ils gagnent leur nourriture, les frais d'élevage sont diminués de moitié, outre que, les jeunes animaux devenant calmes et dociles, on a beaucoup d'embarras et de chances d'accidents de moins.

Les Français pourraient encore emprunter aux Allemands plusieurs perfectionnements dans le harnachement des chevaux. En France, les harnais sont beaucoup trop grossiers et trop lourds. Il serait temps que la réforme, introduite d'abord dans les équipages de luxe, puis dans l'artillerie, s'étendit aussi à l'agriculture.

Dans le pays que j'habite (1), le licol sert en même temps de bride voyez la gravure ci-dessus). Il n'y a point d'oeillères, le cheval obéit au geste encore plus qu'à la parole du conducteur; rarement les harnais ont des avaloires (acculoires); le tout est très-simple et très-léger.

En France, l'usage de la bride à oeillères est général, et même en beaucoup d'endroits les cultivateurs emploient des mors à branches. Là où l'on se sert de forts chevaux entiers, ordinairement bien nourris, l'usage du mors à branches peut être néces-

saire pour les maîtriser; mais hors ce cas, je crois que le bridon suffit. L'embouchure du bridon doit être brisée, la partie qui porte sur les lèvres et les barres doit être grosse; d'un diamètre d'environ (2 tiers de pouce,) et pas cannelée. Avec les mors à branches, on trouve aussi l'usage d'un cordeau simple; et quand on connaît la grossièreté de presque tous les charretiers, quand on voit quelles secousses ils donnent pour diriger le cheval de cordeau, on ne comprend pas comment la bouche des malheureux chevaux y résiste. Un cultivateur qui aime ses chevaux, et qui ne veut pas les exposer à avoir les barres brisées, fera usage du bridon, du cordeau double, et seulement par exception du mors à branches.

Pour la herse et pour la charrue, on se sert généralement de bricoles, et elles ont en leur faveur l'économie. Une bricole coûte moins qu'un collier. Cependant, si les chevaux doivent fortement tirer, un collier est préférable. Au lieu des lourds colliers à larges attelles, on devrait partout adopter les colliers d'artillerie à attelles en fer. On doit avoir autant de faux colliers que de colliers. Avec les faux colliers en toile, rembourrés de crin, qu'on a soin de faire sécher quand ils sont mouillés, et qu'on lave au besoin, les chevaux sont rarement blessés.

Le poulain est gai et impressionnable. Lorsqu'il n'est pas fatigué, il a de la peine à se soumettre à l'allure lente et régulière du chariot et de la charrue. Souvent alors il caracole, il saute; d'autres fois il se jette de côté à la vue d'un objet qui l'effraye, d'autres fois il se débat contre les mouches. Il n'a alors ni malice, ni mauvaises intentions, et ce n'est pas le cas de faire usage du fouet; on peut seulement le lui faire sentir quand il détache des ruades qui peuvent devenir dangereuses. Il faut

(1) Bavière Rhénane.